

Renforcer l'attractivité du cabinet par le télétravail : outils et démarche

PUBLIC

Experts-comptables,
Experts comptables, responsables du social,
collaborateurs,
Consultante RH et psychologue du travail,
Consultant

DUREE

1,00 jour(s) - 7,00 h
Nb de participants : 8

PRE REQUIS

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

OBJECTIFS

Comprendre le télétravail et connaître son cadre légal;

Sécuriser la pratique du télétravail à domicile;

Connaître les points de vigilance et les bonnes pratiques;

Disposer d'une démarche opérationnelle en télétravail et des outils pratiques, pour déployer cette organisation du travail.

CONTENU PEDAGOGIQUE

PROGRAMME

Partie 1 : Focus sur les évolutions règlementaires du télétravail

Présentation du cadre légal

Approfondissement à travers d'extraits de jurisprudence

Partie 2 : Intérêts du télétravail à domicile pour nos cabinets

Perception par les collaborateurs

Perception par le cabinet

Partie 3 : Quels changements ? Se poser les bonnes questions

Identifier les points de vigilance

Les impacts sur le management : le rôle du manager à distance

Quelles actions à mener pour la gouvernance du cabinet ?

Partie 4 : Les trucs et astuces pour un télétravail à domicile réussi

Communiquer : un système d'information performant

Sécurité et bonnes pratiques

Concilier les spécificités du télétravail à domicile avec celles de la profession

Partie 5 : Une « démarche télétravail » : innover dans son organisation

La démarche pour renforcer le cadre de confiance

Les étapes pour accéder au télétravail à domicile

Identifier son approche télétravail pour définir sa stratégie

Partie 6 : Proposition d'outils juridiques et organisationnels

Formaliser et organiser le télétravail à domicile

Restreindre et sécuriser l'usage des TIC

Manager le travail à distance

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9h - 18h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18,00

FORMATEUR

Vous voulez donner une autre image de votre métier

? Conserver les talents de votre cabinet ?

Attirer et fidéliser de nouveaux potentiels ?

N'attendez plus pour proposer le télétravail à

domicile à vos collaborateurs, et intégrer cette

organisation dans les procédures du cabinet ! Mais

pour Qui ? Quelles actions mener ? Quels impacts

sur l'organisation du cabinet et sur le management ?

Comment faire ?

Cette formation vous aidera dans votre démarche de

mise en oeuvre ou de développement du télétravail.

Elle répondra aux questions que vous vous posez sur

la pratique du télétravail à domicile pour vos

collaborateurs et mettra l'accent sur les points de

vigilance.

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400,00 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300,00 €

Non Adhérent IFEC : 500,00 €